

NOS OBJECTIFS

POUR ACCOMPAGNER LA FRANCE DANS L'AGENDA 2030 ET SES ENGAGEMENTS À L'UNESCO

Renforcer la mise en œuvre de tous les Objectifs de Développement Durable dans les Réserves de biosphère

- Poursuivre la promotion de nouvelles gouvernances adaptatives,
- Soutenir et accompagner des initiatives locales exemplaires,
- Promouvoir et développer les Trophées des Réserves de biosphère,
- Renforcer le réseau des éco-acteurs, en France et au-delà,
- Contribuer à des programmes de recherche ambitieux sur les territoires, pour connaître et évaluer les interdépendances sociales et toutes les contributions de la nature au bien-être des humains.

Essaimer et diffuser nos savoirs et nos pratiques pour la transition écologique et sociale

- Établir une stratégie de communication large et efficace, en s'appuyant sur la stratégie mondiale du MAB,
- Vivifier et développer le réseau actuel des Réserves de biosphère de métropole et d'outremer, ainsi que les transfrontières,

- Aider aux échanges d'expériences entre territoires modèles en France et dans le monde,
- Accompagner de nouveaux projets internationaux par notre expertise,
- Synthétiser et publier nos connaissances, les partager lors de formations, initiales ou professionnelles.

Trouver les moyens nécessaires pour travailler efficacement pour la nature et les générations futures

- Renforcer l'équipe nationale de coordination du MAB France,
- Renforcer les moyens de coordination des Réserves de biosphère. Ce sont elles qui animent le programme MAB sur leur territoire, interagissent avec les chercheurs, facilitent la concertation et la participation du plus grand nombre, et créent les liens entre leur territoire et le réseau national et mondial,
- Renforcer, diversifier et élargir nos partenariats techniques et financiers : élus, institutions nationales, entreprises publiques et privées, ONG françaises et internationales.





LES RÉSERVES DE BIOSPHERE

DES TERRITOIRES ENGAGÉS
DANS LE DÉVELOPPEMENT
DURABLE ET POUR
LA BIODIVERSITÉ

STRATÉGIE
D'ENGAGEMENT
DU MAB FRANCE
2018



Depuis les années 1970, le programme scientifique MAB (Man and Biosphere) de l'UNESCO œuvre « de manière responsable à l'édification de sociétés prospères en harmonie avec la biosphère » (Stratégie MAB 2015-2025). Il accompagne désormais l'Agenda 2030 pour le développement durable de l'ONU et s'appuie sur son réseau mondial de Réserves de biosphère pour essaimer ses expériences, ses démarches et ses savoir-faire.



LE PROGRAMME INTERNATIONAL MAB

- Un réseau mondial de 686 Réserves de biosphère dans 122 pays en 2018.
- Des valeurs communes de paix, de solidarité et d'équité, pour les humains mais aussi la nature.
- Une stratégie et un cadre statutaire communs à toutes les Réserves de biosphère avec des fonctionnements adaptés aux législations et contextes dans chaque pays.
- Une désignation pour 10 ans, après validation internationale du projet de la Réserve de biosphère.

LES RÉSERVES DE BIOSPHERE EN FRANCE

- Une reconnaissance dans la loi pour la reconquête de la biodiversité : « la stratégie nationale pour la biodiversité favorise le développement des Réserves de biosphère (...) une Réserve de biosphère concourt à l'objectif de développement durable » (article 66).
- Des structures de gouvernance diverses (parcs nationaux, naturels régionaux, syndicats mixtes, associations...)
- Un réseau animé par l'association MAB France. Elle regroupe les Réserves de biosphère, des scientifiques, institutions de recherches, administrations, entreprises, associations, amis du MAB.

NOUS SOMMES DÉJÀ ENGAGÉS

- Nous encourageons le dialogue entre habitants, élus, associatifs, acteurs socio-économiques publics et privés.
- Nous favorisons les interactions permanentes entre chercheurs, gestionnaires et usagers des territoires et le monde de l'éducation.
- Nous développons et diffusons des méthodes de gouvernance et de gestion participative des territoires.
- Nous encourageons les acteurs d'un changement positif et les démarches de progrès : Trophées des Réserves de biosphère, chartes des éco-acteurs...
- Nous facilitons et accompagnons des recherches interdisciplinaires en lien avec les enjeux des territoires, grâce à la co-construction de projets entre équipes de recherche et gestionnaires, à la diffusion et la valorisation des résultats.
- Nous participons à l'éducation citoyenne et à la formation notamment à travers le Master MAB (Université de Toulouse), sa promotion à l'étranger sous l'égide d'une chaire UNESCO et nous intervenons dans de nombreuses formations universitaires.
- Nous apportons notre expertise à des projets internationaux de création ou de renforcement de Réserves de biosphère.



SUPERFICIE TOTALE
DES RÉSERVES DE BIOSPHERE
FRANÇAISES :

60 413,9 km²
dont

21 343, 82 km² marins

POPULATION TOTALE
2 752 538 habitants



NOS ATOUTS

POUR METTRE EN ŒUVRE TOUS LES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE (ODD)

- L'adaptation des modes de gouvernance des Réserves de biosphère aux contextes sociaux, économiques et écologiques locaux.
- La recherche de solutions locales aux défis mondiaux, par le dialogue et la participation, dans la compréhension et le respect des cultures.
- L'implication, à nos côtés, de chercheurs des sciences de la durabilité.
- La mobilisation d'acteurs socio-économiques porteurs de changement.
- L'intégration à notre gouvernance de la jeune génération, moteur de la transition écologique et sociale, au travers de l'association Co'MAB.
- L'expertise d'autres pays dont nous bénéficions grâce aux échanges au sein du réseau mondial.



LA CARTE DES RÉSERVES DE BIOSPHÈRE

- Archipel de Guadeloupe
- Îles et mer d'Iroise
- Marais Audomarois
- Fontainebleau et Gâtinais
- Vosges du Nord-Pfälzerwald
- Bassin de la Dordogne
- Cévennes
- Gorges du Gardon
- Camargue (delta du Rhône)
- Luberon-Lure
- Mont Ventoux
- Mont Viso
- Vallée du Fango
- Commune de Fakarava

